# COLMAR AGGLOMERATION Direction Administration Générale

Nombre de présents: 53

Absent(s): 0 Excusé(s): 8

#### Point 4 Compte Administratif 2018.

#### **Présents**

M. Denis ARNDT, M. Jean-Marie BALDUF, Mme Stéphanie BARDOTTO, M. Daniel BERNARD, M. Jean-Marc BETTINGER, M. André BEYER, Mme Nejla BRANDALISE, M. Cédric CLOR, M. Tristan DENECHAUD, M. Laurent DENZER-FIGUE, M. Christian DIETSCH, M. Bernard DIRNINGER, M. René FRIEH, Mme Isabelle FUHRMANN, Mme Claudine GANTER, M. Bernard GERBER, M. Serge HANAUER, M. Yves HEMEDINGER, M. François HEYMANN, M. Frédéric HILBERT, M. Gérard HIRTZ, Mme Catherine HUTSCHKA, M. Matthieu JAEGY, Mme Pascale KLEIN, M. Christian KLINGER, M. Jean-Claude KLOEPFER, M. Philippe LEUZY, Mme Corinne LOUIS, M. Christian MEISTERMANN, M. Gilbert MEYER, Mme Patricia MIGLIACCIO, M. Jacques MULLER, M. Serge NICOLE, Mme Manurêva PELLETIER, M. Christian REBERT, M. Robert REMOND, M. Francis RODE, M. Philippe ROGALA, M. Bernard SACQUEPEE, Mme Dominique SCHAFFHAUSER, Mme Catherine SCHOENENBERGER, M. Jean-Marc SCHULLER, Mme Lucette SPINHIRNY, Mme Cécile STRIEBIG-THEVENIN, Mme Geneviève SUTTER, M. Mathieu THOMANN, Mme Odile UHLRICH-MALLET, M. Guy WAEHREN, M. Jean-Jacques WEISS, Mme Céline WOLFS-MURRISCH, M. Michel SCHOENENBERGER, M. Jean-Marie HAUMESSER, Mme Dominique PORCHER.

#### **Excusé**

M. Claude KLINGER-ZIND.

#### Ont donné procuration

Mme Monique LIHRMANN donne procuration à M. François HEYMANN, M. Lucien MULLER donne procuration à M. Jean-Marie BALDUF, M. Jean-Paul SISSLER donne procuration à M. Serge HANAUER, Mme Victorine VALENTIN donne procuration à M. Tristan DENECHAUD, Mme Saloua BENNAGHMOUCH donne procuration à M. Christian MEISTERMANN, Mme Béatrice ERHARD donne procuration à Mme Stéphanie BARDOTTO, M. Jean-Pierre BECHLER donne procuration à M. Jean-Claude KLOEPFER.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

M. Gilbert MEYER n'a pas pris part au vote.

Secrétaire de séance : Laurent DENZER-FIGUE Transmission à la Préfecture : 2 juillet 2019

Transmis en préfecture le : 02/07/19

Reçu en préfecture le : 02/07/19

Numéro AR : 068-246800726-20190627-5330-DE-1-1

#### **POINT N° 4 COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Rapporteur: M. JEAN-MARIE BALDUF, Vice-Président

Après s'être fait présenter le Compte Administratif établi par Monsieur le Président de Colmar Agglomération et dont les résultats d'exécution sont conformes au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier Principal ;

Considérant que Monsieur Gilbert MEYER, Président, a régulièrement administré au cours de l'exercice 2018 les finances de Colmar Agglomération en titrant l'ensemble des recettes afférentes à l'exercice et en ordonnançant toutes les dépenses ayant fait l'objet d'un service fait ;

Vu le rapport de présentation annexé à la présente délibération ;

#### LF CONSFIL

Vu l'avis de la Commission Administration générale et finances du 6 juin 2019,

Après avoir délibéré,

#### **APPROUVE**

L'ensemble de la comptabilité de l'ordonnateur soumise à son examen,

#### **ARRETE**

Les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous et déclare toutes les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes et les crédits annulés,

Budget Général											
	INVESTIS	SEMENT	FONCTION	INEMENT	ENSEMBLE						
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent					
Résultats reportés	1 649 508,97 €			6 430 306,63 €	1 649 508,97 €	6 430 306,63 €					
Résultat affecté (1068)		2 133 177,78 €			- €	2 133 177,78 €					
Opérations de l'exercice	8 542 092,09 €	6 217 641,76 €	47 275 987,20€	51 495 167,37 €	55 818 079,29 €	57 712 809,13 €					
TOTAUX	10 191 601,06 €	8 350 819,54 €	47 275 987,20 €	57 925 474,00 €	57 467 588,26 €	66 276 293,54 €					
Résultats de clôture	1 840 781,52 €			10 649 486,80€	1 840 781,52 €	10 649 486,80€					
Restes à réaliser	5 629 147,00€	1 237 026,00€			5 629 147,00€	1 237 026,00 €					
TOTAUX CUMULES	7 469 928,52 €	1 237 026,00 €		10 649 486,80 €	7 469 928,52 €	11 886 512,80 €					
RESULTATS DEFINITIFS	6 232 902,52 €			10 649 486,80 €		4 416 584,28 €					

Transmis en préfecture le : 02/07/19 Reçu en préfecture le : 02/07/19

Numéro AR : 068-246800726-20190627-5330-DE-1-1

Budg	et	Eau
------	----	-----

	INVESTISSEMENT		FONCTION	NEMENT	ENSEMBLE		
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	
Résultats reportés	1 265 234,75 €			714 322,95 €	1 265 234,75 €	714 322,95 €	
Résultat affecté (1068)		1 141 548,75 €			- €	1 141 548,75 €	
Opérations de l'exercice	3 182 366,85 €	1 864 238,21€	9 567 639,92 €	11 205 534,19€	12 750 006,77 €	13 069 772,40 €	
TOTAUX	4 447 601,60 €	3 005 786,96 €	9 567 639,92 €	11 919 857,14€	14 015 241,52 €	14 925 644,10 €	
Résultats de clôture	1 441 814,64 €			2 352 217,22 €	1 441 814,64 €	2 352 217,22 €	
Restes à réaliser	1 627 364,00€	1 170 291,00€			1 627 364,00€	1 170 291,00€	
TOTAUX CUMULES	3 069 178,64€	1 170 291,00 €		2 352 217,22 €	3 069 178,64 €	3 522 508,22 €	
RESULTATS DEFINITIFS	1 898 887,64€			2 352 217,22 €		453 329,58 €	

## **Budget Assainissement**

	INVESTISSEMENT		FONCTION	NNEMENT	ENSEMBLE	
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		540 090,75 €		1 014 324,16€	- €	1 554 414,91 €
Résultat affecté (1068)		3 316 439,25 €			- €	3 316 439,25 €
Opérations de l'exercice	3 875 585,74€	1 479 254,43 €	7 532 119,05 €	10 148 827,89 €	11 407 704,79 €	11 628 082,32 €
TOTAUX	3 875 585,74€	5 335 784,43 €	7 532 119,05 €	11 163 152,05 €	11 407 704,79€	16 498 936,48 €
Résultats de clôture		1 460 198,69€		3 631 033,00€	- €	5 091 231,69 €
Restes à réaliser	3 948 875,00€	82 167,00€			3 948 875,00 €	82 167,00€
TOTAUX CUMULES	3 948 875,00 €	1 542 365,69 €		3 631 033,00€	3 948 875,00 €	5 173 398,69 €
RESULTATS DEFINITIFS	2 406 509,31 €			3 631 033,00 €		1 224 523,69 €

## **Budget Gestion des déchets**

	INVESTIS	SEMENT	FONCTION	NEMENT	ENSEMBLE		
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	
Résultats reportés		1 158 735,02 €		8 051 213,55 €	- €	9 209 948,57 €	
Résultat affecté (1068)					- €	- €	
Opérations de l'exercice	2 348 830,61€	1 767 151,61€	11 414 105,10€	12 278 758,11€	13 762 935,71 €	14 045 909,72 €	
TOTAUX	2 348 830,61 €	2 925 886,63 €	11 414 105,10 €	20 329 971,66 €	13 762 935,71 €	23 255 858,29 €	
Résultats de clôture		577 056,02 €		8 915 866,56 €	- €	9 492 922,58€	
Restes à réaliser	2 778 545,00€	511 837,00 €			2 778 545,00 €	511 837,00€	
TOTAUX CUMULES	2 778 545,00 €	1 088 893,02 €		8 915 866,56 €	2 778 545,00 €	10 004 759,58 €	
RESULTATS DEFINITIFS	1 689 651,98 €			8 915 866,56 €		7 226 214,58 €	
DONT REPRISE ANTICIPEE	AU BP 2019					1 583 400,00 €	

Transmis en préfecture le : 02/07/19

Reçu en préfecture le : 02/07/19 Numéro AR : 068-246800726-20190627-5330-DE-1-1

COLMAR AGGLOMERATION
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES - Pôle
Ressources
SERVICE DES FINANCES CA

Budget Transports Urbains											
	INVESTIS	SEMENT	FONCTION	INEMENT	ENSEMBLE						
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent					
Résultats reportés	575 113,59€			1 944 739,00 €	575 113,59€	1 944 739,00 €					
Résultat affecté (1068)		1 070 435,59€			- €	1 070 435,59€					
Opérations de l'exercice	1 343 343,64 €	1 376 174,77 €	7 623 643,27 €	7 938 977,82 €	8 966 986,91€	9 315 152,59€					
TOTAUX	1 918 457,23 €	2 446 610,36 €	7 623 643,27 €	9 883 716,82 €	9 542 100,50 €	12 330 327,18 €					
Résultats de clôture		528 153,13 €		2 260 073,55€	- €	2 788 226,68 €					
Restes à réaliser	1 410 720,00€				1 410 720,00 €	- €					
TOTAUX CUMULES	1 410 720,00 €			2 260 073,55€	1 410 720,00 €	2 788 226,68 €					
RESULTATS DEFINITIFS	1 410 720,00 €			2 260 073,55 €		1 377 506,68 €					

#### DONNE

Décharge à Monsieur le Président de Colmar Agglomération pour sa gestion de l'exercice 2018 conformément à l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président

Transmis en préfecture le : 02/07/19 Reçu en préfecture le : 02/07/19

Numéro AR : 068-246800726-20190627-5330-DE-1-1



# **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

- Rapport de présentation -



COLMAR AGGLOMERATION DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES - Pôle Ressources SERVICE DES FINANCES CA Annexe rattachée au point n° 1 Compte Administratif 2018 Séance du Conseil Communautaire du 27 juin 2019

## **Table des matières**

INTRO	DUCTION	5
ANALY	SE GLOBALE : L'équilibre général et l'excédent de clôture	7
I. LA	SECTION DE FONCTIONNEMENT	9
1.	Les recettes réelles de fonctionnement	9
2.	Les dépenses réelles de fonctionnement	11
3.	Le personnel de Colmar Agglomération	12
II. L'E	VOLUTION DE L'EPARGNE BRUTE	13
III. LA	SECTION D'INVESTISSEMENT	15
1.	Les recettes d'investissement	15
2.	Les dépenses d'investissement	15
IV. L'E	VOLUTION GLOBALE DE LA DETTE (hors dette récupérable)	17
PRESE	NTATION PAR BUDGET	18
I. LE	BUDGET PRINCIPAL	18
1.	L'affectation du résultat 2018	18
2.	Les dépenses et les recettes de fonctionnement	18
a.	Les dépenses réelles de fonctionnement	18
b.	Les recettes réelles de fonctionnement	23
3.	L'évolution de l'épargne brute	27
4.	Les dépenses et les recettes d'investissement	28
a.	Les dépenses d'équipement	28
b.	Les recettes réelles d'investissement	30
II. LE	BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	30
1.	Affectation du résultat 2018	30
2.	Les dépenses réelles d'exploitation (+ 1,67 %)	30
3.	Les recettes réelles d'exploitation (+ 1,63 %)	31
4.	L'évolution de l'épargne	31
5.	Les dépenses réelles d'investissement (+ 8,20 %)	32
6.	Les recettes réelles d'investissement	33
III. LE	BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	33
1.	Affectation du résultat 2018	33
2.	Les dépenses réelles d'exploitation (+ 4,07 %)	33
3	Les recettes réelles d'exploitation (+ 16 77 %)	34

## COLMAR AGGLOMERATION DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES - Pôle Ressources SERVICE DES FINANCES CA

## Annexe rattachée au point n° 1 Compte Administratif 2018 Séance du Conseil Communautaire du 27 juin 2019

4.	L'évolution de l'épargne	34
5.	Les dépenses réelles d'investissement (+ 22,82 %)	
6.	Les recettes réelles d'investissement	
_		
IV. L	E BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS	36
1.	Affectation du résultat 2018	36
2.	Les dépenses réelles d'exploitation (+ 0,10 %)	36
3.	Les recettes réelles d'exploitation (+ 4,73 %)	37
4.	L'évolution de l'épargne	38
5.	Les dépenses réelles d'investissement (+ 48,07 %)	38
6.	Les recettes réelles d'investissement	39
V. L	E BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS	39
1.	Affectation du résultat 2018	39
2.	Les dépenses réelles d'exploitation (+ 0,01 %)	39
3.	Les recettes réelles d'exploitation (- 3,52 %)	40
4.	L'évolution de l'épargne	40
5.	Les dépenses réelles d'investissement (- 69,97 %)	41
6.	Les recettes réelles d'investissement	41
VI. L	E BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS	42
VII. L	ES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES	42
1.	ZA des Erlen	42
2.	ZA de Horbourg et Sainte-Croix-en-Plaine	42

COLMAR AGGLOMERATION
DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DES SERVICES - Pôle Ressources
SERVICE DES FINANCES CA

Annexe rattachée au point n° 1 Compte Administratif 2018 Séance du Conseil Communautaire du 27 juin 2019

### INTRODUCTION

Le présent compte administratif décrit la gestion de l'exercice 2018 pour le budget principal et les six budgets annexes de Colmar Agglomération (eau, assainissement, transports urbains, gestion des déchets, ZA des ERLEN et budget des zones d'activités). Les résultats des comptes administratifs 2018 correspondent à ceux des comptes de gestion de Monsieur le Trésorier Principal de COLMAR.

Ce compte administratif 2018 traduit une nouvelle fois les résultats d'une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes que Colmar Agglomération s'attache à mener depuis sa création.

Une gestion qui lui permet de financer l'intégralité des investissements sur ses fonds propres.

En 2018, et dans la continuité des années précédentes, le budget de Colmar Agglomération s'est articulé autour des axes suivants :

- une pression fiscale qui reste modérée, malgré la hausse de 1 % du taux de CFE sachant que les taux des autres produits fiscaux sont gelés;
- des dépenses réelles de fonctionnement maîtrisées (+ 0,89 %);
- un très bon niveau d'épargne brute qui s'améliore de + 12,01 %;
- Un niveau d'endettement qui reste faible.

Le compte administratif 2018 illustre donc la gestion saine et rigoureuse de Colmar Agglomération dont il convient de souligner la bonne santé financière encore renforcée, malgré une nouvelle augmentation des ponctions de l'Etat sur la DGF.

Conformément à l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte administratif 2018 reprend les résultats antérieurs de l'exercice 2017, complétés des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2018.

## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 CONSOLIDES**

## **RESULTATS DE CLOTURE**

	REAL	ISE	RESTES A REALISER		Fonds de
LIBELLES	SECTION	SECTION	SECTION	RESULTAT NET	roulement
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT		
BUDGET PRINCIPAL	•	•	•		
Recettes	51 495 167,37	8 350 819,54	1 237 026,00		
Dépenses	- 47 275 987,20	- 8 542 092,09	- 5 629 147,00		
Résultat 2018	4 219 180,17	- 191 272,55	- 4 392 121,00		
Report résultat antérieur 2017	6 430 306,63	- 1 649 508,97			
RESULTAT DE CLOTURE	10 649 486,80	- 1 840 781,52	- 4 392 121,00	4 416 584,28	8 808 705,28
BUDGET EAU					
Recettes	11 205 534,19	3 005 786,96	1 170 291,00		
Dépenses	- 9 567 639,92	- 3 182 366,85	- 1 627 364,00		
Résultat 2018	1 637 894,27	- 176 579,89	- 457 073,00		
Report résultat antérieur 2017	714 322,95	- 1 265 234,75			
RESULTAT DE CLOTURE	2 352 217,22	- 1 441 814,64	- 457 073,00	453 329,58	910 402,58
BUDGET ASSAINISSEMENT					
Recettes	10 148 827,89	4 795 693,68	82 167,00		
Dépenses	- 7 532 119,05	- 3 875 585,74	- 3 948 875,00		
Résultat 2018	2 616 708,84	920 107,94	- 3 866 708,00		
Report résultat antérieur 2017	1 014 324,16	540 090,75			
RESULTAT DE CLOTURE	3 631 033,00	1 460 198,69	- 3 866 708,00	1 224 523,69	5 091 231,69
BUDGET GESTION DES DECHETS					
Recettes	12 278 758,11	1 767 151,61	511 837,00		
Dépenses	- 11 414 105,10	- 2 348 830,61	- 2 778 545,00		
Résultat 2018	864 653,01	- 581 679,00	- 2 266 708,00		
Report résultat antérieur 2017	8 051 213,55	1 158 735,02			
RESULTAT DE CLOTURE	8 915 866,56	577 056,02	- 2 266 708,00	7 226 214,58	9 492 922,58
BUDGET TRANSPORTS			_		
Recettes	7 938 977,82	2 446 610,36			
Dépenses	- 7 623 643,27	- 1 343 343,64	- 1 410 720,00		
Résultat 2018	315 334,55	1 103 266,72	- 1 410 720,00		
Report résultat antérieur 2017	1 944 739,00	- 575 113,59			
RESULTAT DE CLOTURE	2 260 073,55	528 153,13	- 1 410 720,00	1 377 506,68	2 788 226,68
RESULTAT GLOBAL EXERCICE (hors ZA)	1				
Résultats 2018 cumulés	9 653 770,84	1 073 843,22	- 12 393 330,00		
Report résultats antérieurs cumulés	18 154 906,29	- 1 791 031,54	-		
RESULTATS DE CLOTURE CUMULES	27 808 677,13	- 717 188,32	- 12 393 330,00		
EXCEDENT DE CLOTURE (hors ZA)	27 091 4	88,81	- 12 393 330,00	14 698 158,81	27 091 488,81

Annexe rattachée au point n° 1 Compte Administratif 2018 Séance du Conseil Communautaire du 27 juin 2019

## ANALYSE GLOBALE : L'équilibre général et l'excédent de clôture

Le Compte Administratif 2018 présente les résultats de l'exécution budgétaire de COLMAR AGGLOMERATION au titre de l'exercice 2018.

Il ressort du tableau synthétique ci-contre que l'excédent consolidé¹ de clôture de l'exercice 2018 (hors zones d'activités) après avoir déduit le besoin de financement de la section d'investissement de 717 188,32 €, s'élève à 27 091 488,81 €. Il était de 24 206 970,85 € en 2017 soit une augmentation de 2 884 517,96 € (+ 11,92 %), due à une croissance des recettes combinée avec une stabilisation des dépenses. Et il convient de souligner que ces très bons résultats ont été obtenus tout en réalisant un volume d'investissements conséquent de 16,5 M€.

#### Cet excédent de clôture de 27 091 488,81 € est la somme des trois éléments suivants :

Une reprise des résultats cumulés antérieurs (compte 002) : 18 154 906,29 €
 Le résultat de l'exercice 2018 qui se rajoute au précédent : + 9 653 770,84 €
 Un besoin de financement cumulé de la section d'investissement : - 717 188,32 €

Ces résultats permettent à Colmar Agglomération de générer un autofinancement conséquent permettant de financer la totalité de ses investissements.

Cet excédent se décompose par budget comme suit :

✓ Budget principal : 8 808 705,28 €
 ✓ Budget Eau : 910 402,58 €
 ✓ Budget Assainissement : 5 091 231,69 €
 ✓ Budget Gestion des déchets : 9 492 922,58 €
 ✓ Budget Transports : 2 788 226,68 €.

Le compte administratif 2018 engrange les bons résultats de la gestion rigoureuse et particulièrement bien maîtrisée.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Consolidé = tous les budgets de Colmar Agglomération confondus à savoir budget général, budgets annexes de l'eau, de l'assainissement, et des transports urbains, hors les budgets des zones d'activités qui sont des budgets de stocks retraçant les acquisitions et les ventes de lots de terrains.

## Le détail des résultats de clôture pour 2018 se présente comme suit :

Excédent de clôture 2018 détaillé par budget (hors ZA)	Tous budgets	Budget principal	Eau	Assainissement	Déchets ménagers	Transports urbains
Recettes réelles de fonctionnement	92 457 335,81	51 337 124,80	10 995 524,19	9 955 610,89	12 251 758,11	7 917 317,82
Dépenses réelles de fonctionnement	72 720 415,77	41 878 493,18	7 761 927,68	6 076 214,52	10 308 338,65	6 695 441,74
Résultat réel de fonctionnement	19 736 920,04	9 458 631,62	3 233 596,51	3 879 396,37	1 943 419,46	1 221 876,08
Recettes d'ordre de fonctionnement	609 929,57	158 042,57	210 010,00	193 217,00	27 000,00	21 660,00
Dépenses d'ordre de fonctionnement	10 693 078,77	5 397 494,02	1 805 712,24	1 455 904,53	1 105 766,45	928 201,53
Résultat d'ordre de fonctionnement	- 10 083 149,20	- 5 239 451,45	- 1 595 702,24	- 1 262 687,53	- 1 078 766,45	- 906 541,53
Résultat de fonctionnement de l'année 2018	9 653 770,84	4 219 180,17	1 637 894,27	2 616 708,84	864 653,01	315 334,55
Résultat de fonctionnement reporté 2017	18 154 906,29	6 430 306,63	714 322,95	1 014 324,16	8 051 213,55	1 944 739,00
Résultat de fonctionnement cumulé à affecter	27 808 677,13	10 649 486,80	2 352 217,22	3 631 033,00	8 915 866,56	2 260 073,55
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté de l'exercice 2017	- 1 791 031,54	- 1 649 508,97	- 1 265 234,75	540 090,75	1 158 735,02	- 575 113,59
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2018	1 073 843,22	- 191 272,55	- 176 579,89	920 107,94	- 581 679,00	1 103 266,72
Excédent de clôture 2017 ou fonds de roulement initial	24 206 970,85	7 095 470,17	590 636,95	4 870 854,16	9 209 948,57	2 440 061,00
Variation annuelle du fonds de roulement	2 884 517,96	1 713 235,11	319 765,63	220 377,53	282 974,01	348 165,68
Excédent de clôture 2018 après déduction du financement de la section d'investissement	27 091 488,81	8 808 705,28	910 402,58	5 091 231,69	9 492 922,58	2 788 226,68

En 2018, le résultat global de fonctionnement est donc de 27 808 677,13 €, si on ajoute les excédents générés par les budgets annexes ZAE (zones d'activités économiques) et ZA des Erlen, le résultat final s'élève à **28 677 741,89 €** (26 311 473,77 € en 2017).

Le résultat de clôture, budget par budget, doit être affecté en priorité au financement du déficit des sections d'investissement et du besoin de financement des restes à réaliser de la section d'investissement. Le tableau ci-après reprend les données correspondantes :

Affectation des résultats 2018 (hors ZA)	Tous budgets	Budget principal	Eau	Assainissement	Déchets ménagers	Transports urbains
Résultat total à affecter (rappel)	27 808 677,13	10 649 486,80	2 352 217,22	3 631 033,00	8 915 866,56	2 260 073,55
Besoin de financement de la section d'investissement	717 188,32	1 840 781,52	1 441 814,64	- 1 460 198,69	- 577 056,02	- 528 153,13
Résultat global après déduction du financement de la section d'investissement	27 091 488,81	8 808 705,28	910 402,58	5 091 231,69	9 492 922,58	2 788 226,68
Besoin de financement des restes à réaliser pour 2018	12 393 330,00	4 392 121,00	457 073,00	3 866 708,00	2 266 708,00	1 410 720,00
Affectation totale au compte 1068	13 110 518,32	6 232 902,52	1 898 887,64	2 406 509,31	1 689 651,98	882 566,87
Solde du résultat non affecté reporté en fonctionnement R(002)	14 698 158,81	4 416 584,28	453 329,58	1 224 523,69	7 226 214,58	1 377 506,68
Reprise anticipée de résultat au BP 2019	1 583 400,00	-	-	-	1 583 400,00	-
Solde à affecter à des financements à inscrire au BS 2019	13 114 758,81	4 416 584,28	453 329,58	1 224 523,69	5 642 814,58	1 377 506,68

#### Sur le résultat global :

- 717 188,32 € affectés au besoin de financement de la section d'investissement ;
- 12 993 330 € affectés au financement des restes à réaliser 2018 pour 2019 et notamment aux autorisations de programme et à leurs crédits de paiement ;
- Cette affectation laisse un solde de 14 698 158,81 € dont une partie a fait l'objet d'une reprise anticipée au BP 2019 pour le budget annexe de la gestion des déchets pour 1 583 400 €.
  - → Pour l'année précédente, 2017, ce solde était de **18 275 216,85** € ; la diminution de ce solde s'explique par l'augmentation du besoin de financement des restes à réaliser.

#### I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 1. Les recettes réelles de fonctionnement

Le montant des recettes réelles de fonctionnement 2018 (hors opérations d'ordre) pour ces mêmes budgets est de 92 457 336 € et augmente de 3,05 % par rapport à 2017.

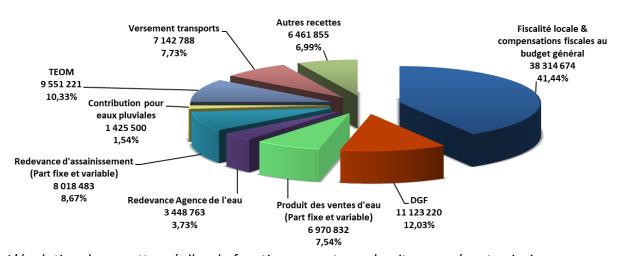
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT											
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	variation 2018/2017				
BUDGET PRINCIPAL	48 427 912 €	48 390 596 €	48 091 121 €	49 039 191 €	50 467 577 €	51 337 125 €	1,72%				
EAU	10 095 627 €	10 261 134 €	10 493 503 €	10 013 814 €	10 819 425 €	10 995 524 €	1,63%				
ASSAINISSEMENT	8 627 860 €	8 722 734 €	8 679 366 €	9 551 542 €	8 525 651 €	9 955 611 €	16,77%				
GESTION DES DECHETS	11 481 238 €	11 066 064 €	11 456 894 €	12 683 951 €	11 698 518 €	12 251 758 €	4,73%				
TRANSPORTS URBAINS	5 869 844 €	6 996 890 €	7 574 881 €	7 830 410 €	8 205 912 €	7 917 318 €	-3,52%				
CAMPING	358 742 €	2 601 €									
TOTAL (hors ZAE )	84 861 223 €	85 440 018 €	86 295 765 €	89 118 908 €	89 717 082 €	92 457 336 €	3,05%				

- Les produits fiscaux représentent 55,009 M€ soit près de 60 % des recettes totales (en hausse de 1,009 M€ soit + 1,87%). Ils comprennent 38,315 M€ de fiscalité directe locale et compensations fiscales au Budget Principal, 9,551 M€ de TEOM et 7,143 M€ de Versement Transport.
- ➤ La dotation globale de fonctionnement (Dotation d'intercommunalité + Dotation de compensation) versée par l'Etat ne représente que 12 % du total des recettes de l'agglomération. Elle est en baisse de 0,331 M€ par rapport à 2017.
- ➤ Les produits de l'eau et de l'assainissement représentent 16 % du total (comme en 2017), la part du versement transport (VT) n'évolue pas non plus et reste à 8 %, la redevance recouvrée pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et reversée en dépenses (poste budget annexe eau) représente 4 % des recettes, enfin la taxe d'enlèvement des ordures ménagères représente 10 % des recettes.

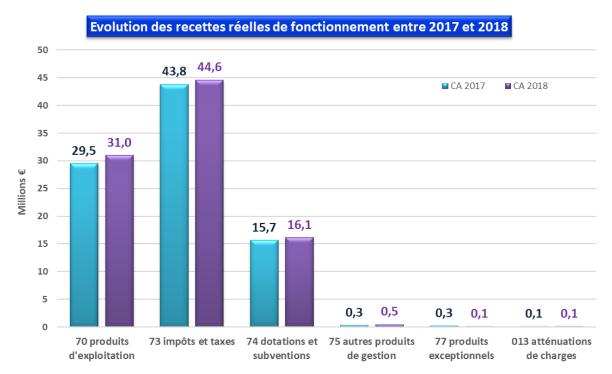
➤ Le poste « autres recettes » représente 7 % du total. Il comprend principalement les produits des différentes régies (fourrière auto, base nautique, aires d'accueil des gens du voyage et déchetteries), les subventions perçues de la part d'Eco-Emballages ou encore les travaux de branchement d'eau et d'assainissement réalisés pour les particuliers et les entreprises.

A noter que la subvention de contribution du budget principal au budget annexe de l'assainissement passe de 1 M€ à 1,425 M€ ce qui explique d'ailleurs que les recettes de ce budget annexe, qui intègrent cette subvention, sont en hausse de 17 % par rapport à 2017. Pour mémoire, cette contribution tient compte du besoin de financement du programme d'investissements de ce budget annexe.

## Ventilation des recettes réelles de fonctionnement : 92 457 336 €



L'évolution des recettes réelles de fonctionnement par chapitre se présente ainsi :



## 2. Les dépenses réelles de fonctionnement

Pour l'ensemble des budgets de Colmar Agglomération (hors zones d'activités), elles s'élèvent à **72 720 416** € (+ **0,89** % par rapport à 2017).

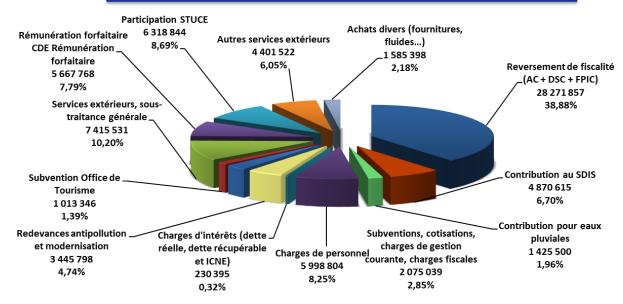
		DEPENSES RI	ELLES DE FON	CTIONNEMEN	Т		
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	variation 2018/2017
BUDGET PRINCIPAL	40 211 972 €	38 565 757 €	39 980 707 €	43 316 234 €	41 615 872 €	41 878 493 €	0,63%
EAU	7 535 895 €	7 684 628 €	7 629 412 €	7 496 367 €	7 634 625 €	7 761 928 €	1,67%
ASSAINISSEMENT	5 475 265 €	5 663 769 €	5 586 307 €	5 811 316 €	5 838 853 €	6 076 215 €	4,07%
GESTION DES DECHETS	9 316 164 €	9 290 883 €	9 533 496 €	10 183 565 €	10 297 628 €	10 308 339 €	0,10%
TRANSPORTS URBAINS	5 733 619 €	6 146 897 €	6 211 466 €	6 637 435 €	6 694 705 €	6 695 442 €	0,01%
CAMPING	30 802 €	2 575 €					
Total (hors ZAE)	68 303 717 €	67 354 508 €	68 941 387 €	73 444 916 €	72 081 683 €	72 720 416 €	0,89%

Seuls les budgets eau et assainissement affichent une hausse de leurs dépenses supérieure à 1 %.

Si l'on occulte la subvention d'équilibre au budget annexe d'assainissement qui a été portée à 1 425 500 €, compte tenu de son besoin de financement, les dépenses de fonctionnement diminuent de – 0,11 % sur le budget principal (hausse de + 0,47 % au global).

Avec un taux d'inflation 2018 de 1,85 %, cette évolution montre les efforts effectués par Colmar Agglomération dans la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

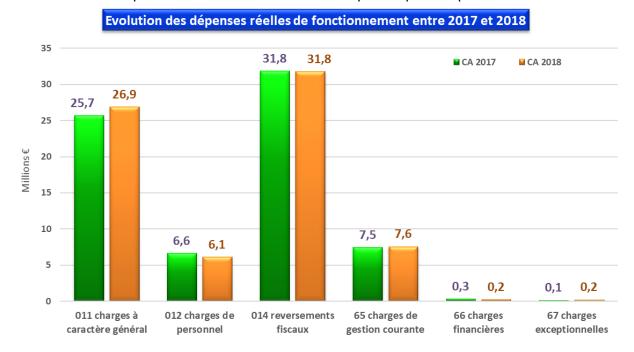
## Ventilation des dépenses réelles de fonctionnement : 72 720 416 €



En regard des **72,720 M**€ de dépenses de fonctionnement tous budgets confondus (hors ZA), il convient de relever que le reversement de fiscalité au titre du FPIC et aux communes sous forme d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire, constitue toujours le premier poste de dépenses (**39** % des dépenses de fonctionnement).

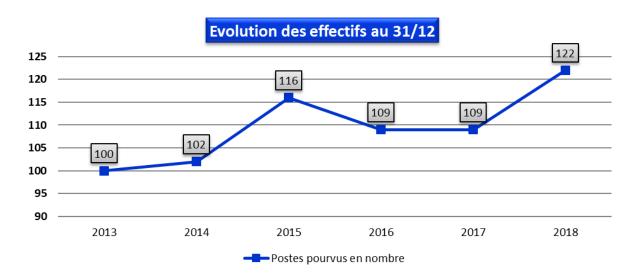
Parmi les autres postes, il est à noter la baisse des charges de personnel de - 8,64 % par rapport à 2017 (- 567 614 €), dont l'explication est présentée en page 18 de ce rapport.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre se présente ainsi :



## 3. Le personnel de Colmar Agglomération

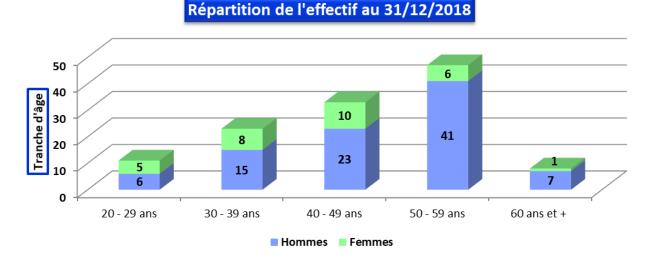
Le tableau ci-dessous présente sur une période de six années l'évolution des effectifs en postes pourvus.



Pour mémoire, le pic enregistré en 2015 correspondait au recrutement de sept instructeurs d'autorisations d'urbanisme et au transfert des six agents mis à disposition de la STUCE. La baisse de 2016 s'expliquait par le non renouvellement de trois CDD au niveau de la gestion des déchets, notamment des emplois d'avenir, ainsi que par deux départs en retraite d'agents mis à disposition de la STUCE.

Dans le cadre de la poursuite de la mutualisation entre la Ville de Colmar et Colmar Agglomération, **13** agents ont été transférés à compter du dernier trimestre 2018.

Le graphique ci-après montre la répartition des effectifs de Colmar Agglomération au 31/12/2018 par âge et par sexe. Il ressort de ce graphique, que **55** % des effectifs ont moins de 50 ans, et **75** % du personnel sont des hommes du fait du poids du service de la gestion des déchets (**52** % des effectifs totaux).



### II. L'EVOLUTION DE L'EPARGNE BRUTE

En mouvements réels et tous budgets consolidés, l'épargne brute² est de **19,731 M€**, soit une augmentation de **2,116 M€** par rapport à 2017 (17,731 M€), et ce, en raison de l'augmentation des recettes et d'une stabilisation des dépenses.

	EPARGNE BRUTE ET EPARGNE NETTE										
CA 2013 CA 2014 CA 2015 CA 2016 CA 2017 CA 2018 variatic 2018/20											
Epargne Brute consolidée (hors produits des cessions)	16 557 506 €	18 085 510 €	17 354 377 €	15 673 992 €	17 615 239 €	19 731 072 €	12,01%				
Capital de la dette dont dette récupérable et RA	1 848 762 €	2 734 547 €	3 137 737 €	1 853 821 €	1 803 306 €	1 892 533 €	4,95%				
Epargne Nette (hors produits des cessions)	14 708 744 €	15 350 962 €	14 216 640 €	13 820 170 €	15 811 932 €	17 838 539 €	12,82%				

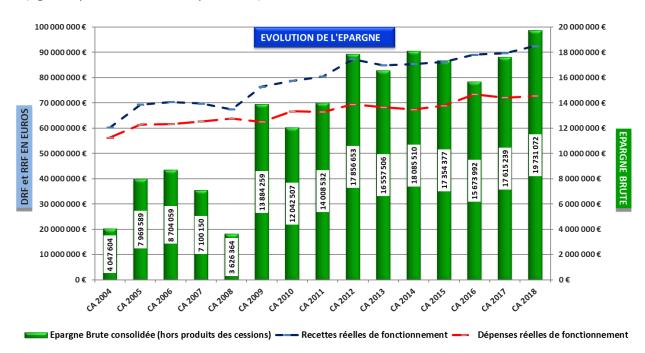
Le taux d'épargne brute (épargne brute par rapport aux recettes réelles de fonctionnement) atteint un niveau record depuis la création de Colmar Agglomération à hauteur de 21 %, alors que le taux moyen national pour les communautés d'agglomération est de 12,3 % (Source : Cabinet FSL – Comptes Administratifs 2017).

<sup>2</sup> Epargne brute = différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement (hors remboursement de la dette et cession des actifs).

La valeur de l'épargne brute par habitant représente un montant de **169** €, par rapport à la moyenne nationale pour les EPCI de **85,3** € par habitant (Source : Cabinet FSL – Comptes Administratifs 2017).

# La différence est donc de 9 774 653 € (en prenant pour base la population INSEE, soit 83,7 € x 116 782 habitants).

Le graphique ci-dessous montre l'évolution plus lente des dépenses de fonctionnement, voire même une baisse en 2017 après avoir atteint un pic en 2016 (ligne inférieure rouge en pointillés), qui contraste avec une tendance constante à l'augmentation pour les recettes (ligne supérieure bleue en pointillés).



#### III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### 1. Les recettes d'investissement

## Total des ressources mobilisées en 2018 : 19 631 782 € Subventions **FCTVA** Produits des cessions 633 687 774 045 5 848 3,23% 3,94% 0,03% Autres ressources d'investissement 379663 1,93% Autofinancement net 17 838 539 90,87%

Le total des ressources mobilisées s'élève à **19,632 M€**, contre 19,302 M€ en 2017, permettant le financement du programme d'investissement. L'épargne nette <u>représente plus de 90 % du</u> total des ressources.

L'épargne nette, le FCTVA et les subventions ont permis de financer les investissements sans recours à l'emprunt.

Les recettes réelles d'investissement (hors autofinancement net et emprunt) se sont élevées à 1 787 395 € en diminution par rapport à 2017 (- 21,58 %).

#### 2. Les dépenses d'investissement

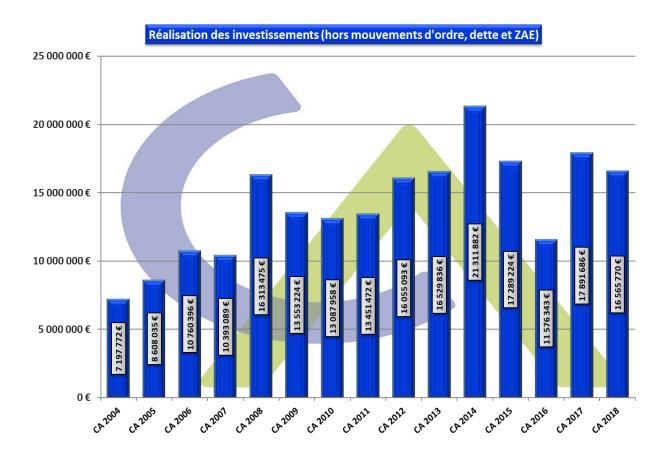
Le montant des dépenses réelles d'investissement (hors écritures d'ordre et remboursement de la dette en capital) réalisées en 2018 pour ces mêmes budgets s'élève à 16 565 770 €, en diminution par rapport au CA 2017 (-7,41 %).

Avec ce montant de réalisation des programmes d'investissement, nous atteignons un volume d'investissements conforme à la moyenne annuelle de ces 10 dernières années (15,7 M€).

		DEPENSES	S REELLES D'IN	IVESTISSEMENT			
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	variation 2018/2017
BUDGET PRINCIPAL	8 352 722 €	9 347 049 €	6 474 066 €	4 960 742 €	7 297 670 €	6 931 981 €	-5,01%
EAU	2 261 681 €	2 870 099 €	3 396 207 €	2 531 449 €	2 608 231 €	2 822 216 €	8,20%
ASSAINISSEMENT	1 582 063 €	4 594 139 €	3 031 346 €	1 904 155 €	2 761 874 €	3 392 045 €	22,82%
GESTION DES DECHETS	2 473 848 €	4 223 868 €	3 701 068 €	1 349 956 €	1 568 042 €	2 321 831 €	48,07%
TRANSPORTS URBAINS	1 039 765 €	276 728 €	686 537 €	830 041 €	3 655 868 €	1 097 697 €	-69,97%
CAMPING	819 757 €						
Total (hors ZAE)	16 529 836 €	21 311 882 €	17 289 224 €	11 576 343 €	17 891 686 €	16 565 770 €	-7,41%

Le CA 2018 permet donc de constater un programme d'équipement de **16,566 M€**. A ce montant s'ajoute celui des travaux effectués sur les zones d'activités à savoir 13 518 €, ce qui porte <u>le total des investissements 2018 à 16 579 287 € (17 924 843 € en 2017).</u>

## COLMAR AGGLOMERATION a réalisé 211 M € de dépenses d'investissements depuis sa création.



Annexe rattachée au point n° 1 Compte Administratif 2018 Séance du Conseil Communautaire du 27 juin 2019

## IV. L'EVOLUTION GLOBALE DE LA DETTE (hors dette récupérable)

L'encours de la dette qui était de 5,857 M€ au 31/12/2017, a été porté <u>au 31/12/2018 à 5,241 M€</u> sachant qu'aucun emprunt n'a été souscrit durant l'exercice 2018. Cet encours comprend essentiellement les emprunts acceptés des communes suite aux transferts de compétences (budgets annexes).

Pour mémoire, la dernière contractualisation a été réalisée en 2017 pour un montant de **1,211 M€** pour le financement des travaux de rénovation du siège de Colmar Agglomération. Ce prêt à taux zéro a été souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations dans le cadre de l'enveloppe de prêt « croissance verte » sur une durée de vingt ans.

Pour les budgets annexes eau et assainissement, qui sont les deux autres budgets à détenir une dette, aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis 2010.

La dette se répartit à **73,63** % pour les prêts à taux fixe, **18,33** % pour les prêts à taux variable et **8,04** % représenté par un seul prêt à taux structuré (emprunt toxique) transféré de l'excommunauté de communes du Pays du Ried Brun.

Le taux moyen pondéré global est faible, il est de **2,01** % pour un taux moyen national de **2,17** % pour les villes et EPCI de plus de 100 000 habitants (source : Finance Active).

En définitive, l'en-cours de la dette de Colmar Agglomération présente un très faible niveau de risque avec notamment une part des emprunts fixe au-delà de **70** %, tout en ayant un taux d'intérêt moyen performant autour de 2 %.

Le ratio de désendettement <sup>3</sup> est de **3,19 mois**, le niveau moyen national de ce ratio pour les EPCI étant de **5 années** (source : DGCL).

Celui de l'encours de dette par rapport aux recettes de fonctionnement est de **5,67** % alors qu'il était de **85** % en moyenne nationale (source : DGCL). Ces ratios démontrent parfaitement l'excellente capacité de désendettement de Colmar Agglomération.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Epargne brute / capital resté dû ou nombre d'années d'épargne nécessaire pour se désendetter totalement.

#### PRESENTATION PAR BUDGET

#### I. LE BUDGET PRINCIPAL

#### 1. L'affectation du résultat 2018

Le résultat total de fonctionnement 2018 s'élève à **4 219 180,17** € (il était de 3,941 M€ en 2017), cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **10 649 486,80** €, il vous est proposé de l'affecter de la manière suivante :

- → 1 840 781,52 € pour le financement de la section d'investissement ;
- → 4 392 121,00 € de financement des restes à réaliser ;
- → 4 416 584,28 € restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

A noter que le résultat de fonctionnement 2018 du budget principal représente à lui seul **44** % du résultat de fonctionnement 2018 tous budgets confondus.

## 2. Les dépenses et les recettes de fonctionnement

## a. Les dépenses réelles de fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	40 211 972	38 565 757	39 980 707	43 316 234	41 615 872	41 878 493	0,63%
Chapitre 012 : charges de personnel	2 008 637	2 115 887	2 667 777	2 819 408	3 370 042	2 867 058	-14,93%
Chapitre 011 : charges à caractère général	3 562 071	3 248 376	3 299 369	3 395 041	2 403 086	3 117 044	29,71%
Compte 739: attribution de compensation	23 185 424	21 470 124	22 208 864	25 051 489	23 524 139	23 372 248	-0,65%
Compte 739 : DSC	4 079 513	4 060 223	4 153 340	4 279 001	4 493 629	4 715 784	4,94%
Compte 739 : FPIC et autres restitutions	34 632	130 085	144 675	155 111	238 934	183 825	-23,06%
Chapitre 65 : autres charges de gestion	531 945	616 348	664 540	614 960	662 876	705 403	6,42%
Compte 6553 : contribution au SDIS	4 675 744	4 736 526	4 665 479	4 825 428	4 843 641	4 870 615	0,56%
Compte 6574 : subventions aux Associations	669 253	752 409	863 813	938 449	895 787	909 879	1,57%
Compte 6574 : subvention à l'Office de Tourisme	1 042 200	988 530	991 251	990 564	974 546	1 013 346	3,98%
Chapitre 66 : charges financières	374 127	411 869	299 334	237 952	181 562	118 985	-34,47%
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	48 426	35 380	22 266	8 831	27 630	4 305	-84,42%

Les dépenses de fonctionnement 2018 du budget principal, avec un total réalisé de 41 878 493 €, sont en légère augmentation par rapport à 2017 (+ 0,63 %). L'augmentation de la subvention d'équilibre au budget annexe d'assainissement de 0,425 M€ (chapitre 011) explique en grande partie cette augmentation.

En revanche, en occultant l'impact de cette subvention d'équilibre, le volume des dépenses est en diminution de **– 0,40** %.

Les charges de personnel sont en baisse de **502 984 €**, pour les raisons que nous allons détailler ci-dessous.

#### Elles se répartissent comme suit :

#### ✓ Chapitre 012 - charges de personnel (- 14,93 %) : 2 867 058 €

Le montant de la masse salariale est de **2 867 058** € (- 14,93 % par rapport à 2017), soit - **502 984** €.

Néanmoins, il convient de retraiter de ce montant la non prise en charge en 2018 des charges de personnel de la Ville de Colmar mis à disposition de Colmar Agglomération au titre du 3ème trimestre 2018 et qui sera rattrapé en 2019 à hauteur de **94 790 €.** 

Ainsi, la baisse réelle des charges de personnel est de − **7,13** % (- 227 494 €) pouvant s'expliquer notamment par la diminution des cotisations URSSAF et la baisse de rémunération des agents non titulaires entre 2017 et 2018 pour un montant de **76 000** €.

Pour mémoire, le CA 2017 (cf. délibération n° 1 du 21/06/2018 — page 18) comprenait la refacturation des charges de personnel de la Ville de Colmar mis à disposition de Colmar Agglomération au titre du  $3^{\grave{e}me}$  trimestre 2016 à hauteur de **180 700 €** ; de ce fait le montant réel à prendre en compte au CA 2017 s'élevait à 3 189 342 €

Chapitre 012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Budget général	2 008 637	2 115 887	2 667 777	2 819 408	3 370 042	2 867 058
Retraitement				180 700	-180 700	94 790
Après retraitement	2 008 637	2 115 887	2 667 777	3 000 108	3 189 342	2 961 848
Variation annuelle	4,62%	5,34%	26,08%	12,46%	6,31%	-7,13%

#### ✓ Chapitre 011 – charges à caractère général (+ 29,71 %) : 3 117 044 €

Compte 60 – achats : 213 361 € (+ 33,61 %)

Ce compte regroupe essentiellement les achats de fluides et d'énergie (176 064 €), mais également les achats divers de fournitures et de petit matériel.

Ces dépenses augmentent de **53 674** € par rapport à 2017. Un seul poste de dépenses explique cette augmentation, il s'agit de la consommation d'électricité liée à l'éclairage public dans les différentes zones d'activités suite au transfert de ces dernières vers Colmar Agglomération ; ce poste s'élève à **138 692** € en 2018 alors qu'en 2017 le montant était de **77 383** €, soit + **79** % d'augmentation.

Compte 61 – services extérieurs : 624 338 € (- 5,07 %)

Parmi les principales dépenses de ce chapitre figurent :

la rémunération liée à l'exploitation des eaux pluviales versée à la Colmarienne des Eaux pour 310 922 € (285 000 € en 2017);

- la maintenance des voiries et des réseaux des zones d'activités pour 50 568 € (8 609 € en 2017);
- > l'entretien des espaces verts des zones d'activités pour 31 466 € (19 616 € en 2017), et de la base nautique pour 33 199 € (37 430 € en 2017) en raison notamment d'un apport de sable pour préparer la plage ;
- Ia maintenance du bâtiment administratif pour 12 524 € (19 270 € en 2017);
- les cotisations d'assurances s'élèvent à 30 149 € (33 567 € en 2017);
- les études et recherches pour 50 708 € (145 260 € en 2017). Les principales études réalisées en 2018 ont été les suivantes : une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un argumentaire dans le cadre du passage en zone B1 de la Ville de Colmar (15 600 €), divers sondages géotechniques et investigations environnementales sur le site des anciens abattoirs (9 897 €) et l'étude sur l'immobilier d'entreprises (22 716 €).
  - Compte 62 autres services extérieurs : 2 170 051 € (+ 40,28 %)

## Sont compris notamment dans ce poste :

- la contribution pour eaux pluviales au budget d'assainissement de 1 425 500 €, en hausse par rapport à 2017 (1 000 000 €) compte tenu de l'augmentation du besoin de financement du programme d'investissements;
- les prestations du service Parc Autos de la ville de Colmar pour le fonctionnement de la fourrière auto pour 166 606 € (128 112 € en 2017);
- les frais d'actes et de contentieux pour 12 386 € (9 606 € en 2017);
- ► les dépenses de communication (imprimés, guides, magazines...) pour 60 849 € (41 263 € en 2017);
- Ie nettoyage des locaux administratifs pour 31 300 € (30 470 € en 2017);
- les dépenses de télécoms pour 11 689 € alors qu'ils étaient de 15 205 € en 2017;
- les frais d'affranchissement pour 29 671 € (19 952 € en 2017);
- les dépenses d'abonnement et de maintenance informatique pour 85 619 € (62 007 € en 2017);
- les prestations pour les animations d'été pour 23 652 € (20 950 € en 2017);
- > la cotisation pour le Bureau Alsace Bruxelles pour 7 396 €;
- > les cotisations à Villes de France et à l'AdCF pour un total de 13 000 €.

Annexe rattachée au point n° 1 Compte Administratif 2018 Séance du Conseil Communautaire du 27 juin 2019

Ce poste comprend également la prise en charge du montant des cotisations correspondant aux adhésions communales aux Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) au titre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) que Colmar Agglomération exerce de plein droit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour un montant de **185 500 €**.

#### Compte 63 – Impôts et taxes : 109 294 € (+ 181,80 %), soit + 70 K€

Il s'agit de l'ensemble des taxes foncières relatives notamment aux deux campings de Horbourg-Wihr et de Turckheim (14 679 €), à la base nautique de Colmar-Houssen (10 460 €) et aux terrains situés des zones d'activités (14 611 €).

La hausse importante de cette charge s'explique par la prise en charge, à compter de 2018, du paiement des taxes foncières relatives à l'aérodrome (53 128 €) et aux différents bâtiments économiques pour 14 883 € (Biopôle et Institut de la Création d'Entreprise).

✓ Chapitre 65 – autres charges de gestion : 7 499 243 € au total dont 4 870 615 € de contingent d'incendie (+ 1,66 % par rapport à 2017)

Les principales subventions, cotisations et contributions aux associations sont les suivantes :

- > à l'Office de tourisme de Colmar et sa région pour 1 013 346 €;
- à Colmar Alsace Tourisme Pays des Etoiles pour 38 350 ;
- > au Pôle Métropolitain pour 42 840 €;
- au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour 7 776 €;
- > au SCOT Colmar Rhin Vosges pour 20 888 €;
- ➤ au titre du soutien au tissu économique local pour 90 500 € (Alsace Biovalley, Alsace Digital, Agence d'attractivité d'Alsace, CRESS Alsace...);
- > aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) pour 45 082 €;
- > au Syndicat Mixte Ouvert du Port Rhénan pour 23 175 €;
- à la SPA pour 74 740 €.

Ce poste comporte également les différentes contributions liées :

- aux indemnités et charges sociales relatives aux fonctions électives pour 547 016 €;
- aux animations été pour 283 082 € (258 073 € en 2017);
- à l'ADIL 68 pour 25 000 €;
- les créances en non-valeur pour 39 373 € (+ 16 % par rapport à 2017).

## Chapitre 66 – charges financières : 118 985 € (- 34,47 %)

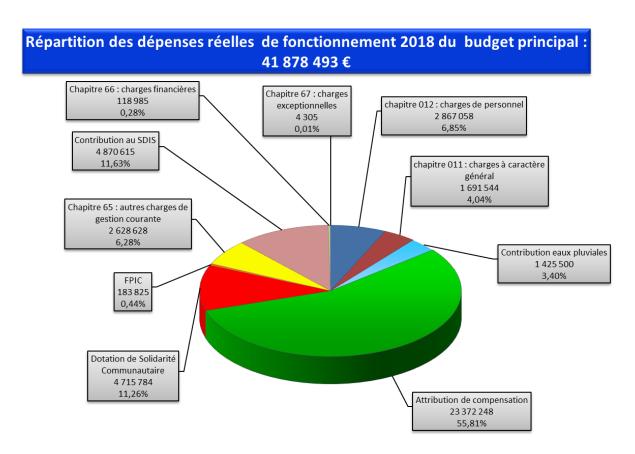
L'encours du budget principal est constitué d'une dette récupérable dans l'attribution de compensation de COLMAR, dont les intérêts s'élèvent à **117 406** € ainsi que d'un emprunt transféré à CA (transfert de la compétence Enseignement Supérieur) dont les intérêts s'élèvent à **1 079** € puis d'un emprunt CDC à taux 0 contracté en 2016 dans le cadre de la rénovation du bâtiment administratif.

## ✓ Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 4 305 € (- 84,42 %)

Ce chapitre budgétaire comprend notamment 2 776 € liés à des remises gracieuses accordées aux régisseurs respectifs de la base nautique et des aires d'accueil suite à des irrégularités indépendantes de la volonté de ces derniers.

Ce chapitre comprend également les régularisations comptables relatives à des annulations de titres émis sur des exercices antérieurs pour un montant de 1 488 € contre 23 587 € en 2017.

Le graphique ci-dessous permet de constater la répartition des dépenses de fonctionnement 2018 et de faire apparaître que l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire représentent les 2/3 des dépenses de fonctionnement du budget principal :



## b. Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement avec **51 337 125** € augmentent ainsi de **1,72** %, malgré une nouvelle diminution des dotations de l'Etat de 0,3 M€, au titre de la DGF.

BUDGET PRINCIPAL	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	48 427 912	48 390 596	48 091 121	49 039 191	50 467 577	51 337 125	1,72%
chapitre 70 : produits de services, du domaine & ventes diverses	671 014	627 247	1 023 000	1 151 570	1 151 637	1 264 694	9,82%
chapitre 73 : impôts et taxes	33 004 251	33 543 734	33 704 407	35 073 365	36 560 696	37 459 406	2,46%
chapitre 74 : dotations, subventions et participations	14 653 729	14 103 564	13 242 132	12 669 867	12 601 405	12 342 445	-2,06%
chapitre 75 : autres produits de gestion courante	56 582	97 743	72 768	81 249	93 904	188 690	100,94%
chapitre 76 : produits financiers	0	0	0	0	0	0	
chapitre 77 : produits exceptionnels	42 336	16 260	7 134	5 830	14 928	21 168	41,80%
chapitre 013 : attenuations de charges	0	2 049	41 680	57 309	45 006	60 721	34,92%

## ✓ Chapitres 70 et 75 – produits et revenus : 1 453 384 € (+ 16,69 %)

Ce poste comprend notamment les produits d'exploitation et domaniaux qui regroupent toutes les recettes liées aux animations été (288 188 €), aux aires d'accueil des gens du voyage (28 774 €), à la base nautique (211 616 €) et aux redevances versées par les gestionnaires des campings (68 644 €).

Ces comptes enregistrent par ailleurs les reversements concernant les personnels mis à disposition de la Mairie de Colmar et des syndicats intercommunaux (SITEUCE, SITDCE et SCOT) pour un montant total de **472 899 €**, ainsi que les loyers facturés pour l'occupation du bâtiment administratif de Colmar Agglomération, pour la location des garages, pour la location du site de la base nautique et les loyers liés aux bâtiments économiques et à l'aérodrome pour un montant total de **122 713 €**.

Et enfin figure également la facturation des prestations d'instruction des autorisations d'urbanisme aux trois communautés de communes (Pays de Brisach, Vallée de Munster et Vallée de Kaysersberg) pour un montant de **167 899 €** (166 513 € en 2017).

#### Chapitre 73 – Impôts & taxes : 37 459 406 € (+ 2,46 %)

<u>Le produit fiscal 2018 s'élève à 37 112 235 €</u>, hors FPIC (183 825 €) et recettes de la fourrière auto (163 347 €). Il a progressé de 2,56 %, soit 925 667 € de produits fiscaux supplémentaires, grâce notamment aux recettes de la CFE qui augmentent de 300 422 €, de la Taxe d'Habitation (+ 223 816 €), de la CVAE (+ 125 963 €) et de la TASCOM (+ 66 486 €).

Les produits fiscaux de la TH augmentent ainsi de **2,08** %, compte tenu de la revalorisation forfaitaire légale de **1,20** % appliquée en 2018. Les bases physiques nettes ont donc progressé de **0,88** %.

Au niveau de la CFE, les produits 2018 ont augmenté de **300 422 €** pour deux raisons principales :

- la hausse de 1 % du taux de la CFE de 24,76 % à 25 %, ce qui a généré un produit supplémentaire de 129 059 €;
- la progression des bases physiques de + 1,28 %, ce qui s'est traduit par un produit supplémentaire de 171 363 €.

Les produits de CVAE augmentent à nouveau en 2018 (+ 1,61 %) ; parmi le gain de **125 963 €**, **40** % sont apportés par les entreprises situées sur le territoire de la Ville de Colmar.

PRODUITS FISCAUX	Produits 2016	Produits 2017	Produits 2018	Variation 2018/2017
Taxe d'Habitation	10 627 087 €	10 756 206 €	10 980 022 €	2,08%
Taxe d'Habitation années antérieures	30 649 €	35 970 €	19 117 €	-46,85%
Foncier Non Bâti	48 568 €	48 741 €	48 954 €	0,44%
TA Foncier Non Bâti	140 170 €	144 467 €	137 313 €	-4,95%
Foncier Bâti	- €	988 936 €	996 703 €	0,79%
Foncier Bâti années antérieures			6 669 €	
CFE	12 725 660 €	13 019 078 €	13 319 500 €	2,31%
CFE années antérieures	447 968 €	61 754 €	120 975 €	95,90%
Exonérations CFE				
CVAE	7 415 964 €	7 807 000 €	7 932 963 €	1,61%
IFER	773 241 €	815 384 €	788 909 €	-3,25%
TASCOM	2 017 996 €	1 979 108 €	2 045 594 €	3,36%
FNGIR	529 924 €	529 924 €	529 355 €	-0,11%
GEMAPI			186 161 €	
TOTAL PRODUITS	34 757 227 €	36 186 568 €	37 112 235 €	2,56%

Que ce soit en direction des entreprises ou des ménages, Colmar Agglomération applique des taux d'imposition parmi les plus bas de France. La pression fiscale sur les ménages en 2018 n'a pas augmenté avec un taux de taxe d'habitation identique depuis 2011 (8,27 %).

Pour mémoire, l'instauration d'une taxe sur le Foncier Bâti (0,70 %) en 2017 avait été compensée par la réduction de **7,95** % à **7,30** % du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le taux de la contribution foncière des entreprises (CFE) fixé à **25** %, reste inférieur au taux moyen national 2018 de l'ensemble des communautés d'agglomération. Et enfin le taux du Versement Transport (VT) reste inchangé à **0,65** %.

L'économie faite en 2018 par les contribuables de Colmar Agglomération est de 11,797 M€ pour les trois taxes principales ménages (TH - TFB - TEOM), la CFE et le VT selon la répartition suivante :

- ✓ Taxe d'habitation: 133 110 912 € de base x 1,26 % (9,53 %<sup>4</sup> 8,27 %), soit 1 677 197 €
  d'économie par rapport au taux moyen national;
- √ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 130 445 550 € de base x 2,54 % (9,84 %<sup>5</sup> 7,30 %), soit 3 313 317 € d'économie par rapport au taux moyen national ;
- ✓ Cotisation foncière des entreprises : 53 774 725 € de base x 1,70 % (26,70 % 25 %), soit
  914 170 € d'économie par rapport au taux moyen national ;
- ✓ Taxe sur le foncier bâti: 142 333 523 € de base x 0,90 % (1,60 %<sup>7</sup> 0,70%),
  soit 1 281 002 € d'économie par rapport au taux moyen national;
- Versement transport : 1,098 Md d'€ de base x 0,42 % (1,07 %<sup>8</sup> 0,65 %), soit 4 611 600 € d'économie par rapport au taux moyen national.

### ✓ Chapitre 74 – dotations, subventions et participations : 12 342 445 € (- 2,06 %)

Ce chapitre enregistre essentiellement la DGF ainsi que les attributions de péréquation et de compensation fiscales, dont le détail est dans le tableau ci-après :

DOTATIONS	Produits 2016	Produits 2017	Produits 2018	Variation 2018/2017
DGF	11 559 479 €	11 454 164 €	11 123 220 €	-2,89%
Alloc. comp. TH , FB et CET	358 102 €	548 145 €	594 135 €	8,39%
DCRTP	424 479 €	424 479 €	424 479 €	0,00%
DUSCTP	78 906 €	24 558 €	- €	-100,00%
RCE + exo ZEP	10 619 €	3 367 €	- €	-100,00%
TOTAL PRODUITS	12 431 585 €	12 454 713 €	12 141 834 €	-2,51%

Même si la contribution au redressement des Finances Publiques n'est plus appliquée aux collectivités locales en 2018, les dotations de l'Etat ont continué à diminuer pour COLMAR AGGLOMERATION.

En effet, compte tenu de l'écrêtement automatique prévu par la Loi de Finances, la dotation de compensation (Part Salaires) subit une baisse de − 2,09 % soit − 178 415 € alors que la dotation d'intercommunalité est en diminution de 5,24 % (- 152 529 €). De ce fait, la baisse globale de la Dotation Globale de Fonctionnement est de 330 944 € (- 2,89 %).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Taux TH moyen national 2018: 9,53 % (Source: DGFiP, états fiscaux 1259; calculs DGCL).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Taux TEOM moyen national 2017 : 9,84 % (Source : DGFiP, REI ; calculs DGCL).

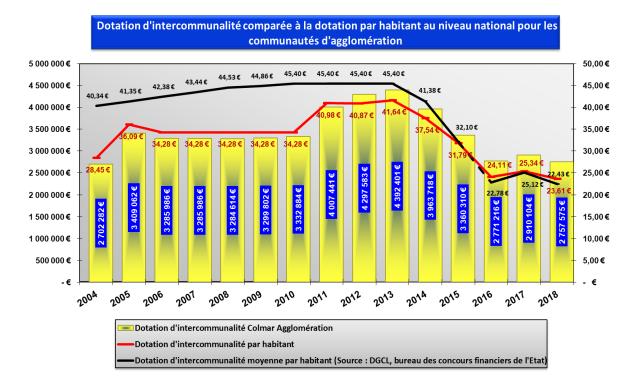
<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Taux CFE moyen national 2018: 26,70 % (Source: DGFiP, états fiscaux 1259; calculs DGCL).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Taux TFB moyen national 2018 : 1,60 % (Source : DGFiP, états fiscaux 1259 ; calculs DGCL).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Taux VT moyen national 2018: 1,07 % (Source: URSSAF).

La dotation de compensation relais de la taxe professionnelle (DCRTP) est maintenue en 2018 tandis que la dotation unique de compensation de la suppression de la taxe professionnelle (DUCSTP) a fait l'objet d'une minoration intégrale.

Au total, les pertes cumulées des dotations de l'Etat sur la période de 2013 à 2018 sont de l'ordre de 2,553 M€.

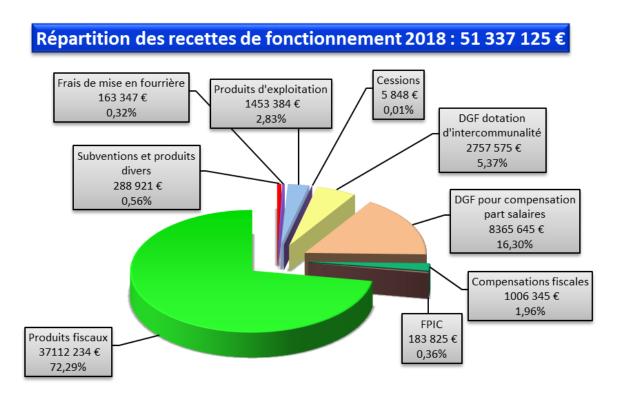


Les autres recettes de ce chapitre sont des participations de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'aide au fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage (58 367 €), et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour l'aide au fonctionnement de l'Espace Info Energie (26 510 €) et de la plateforme énergétique Oktave (94 125 €).

# ✓ <u>Chapitres 013 et 77 – atténuations de charges et produits exceptionnels : 81 888 € (+ 36,63 %)</u>

Il s'agit essentiellement de la participation des agents au financement des tickets restaurants (41 200 €), d'annulation de mandats des années antérieures (1 161 €), des avoirs sur facture ou des indemnisations d'assurance (11 959 €) ou encore la cession d'un terrain (5 848 €).

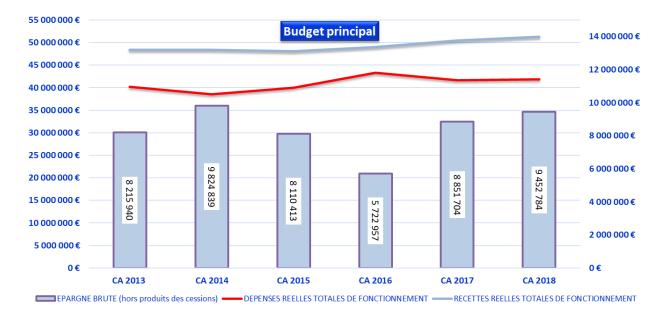
Le graphique ci-dessous présente la répartition des recettes de la section de fonctionnement :



## 3. L'évolution de l'épargne brute

L'épargne brute est à nouveau en progression et s'élève en 2018 à **9,453 M€** contre 8,851 M€ en 2017 (**+ 6,79** %).

Compte tenu d'un remboursement de la dette en capital de **1,452 M€**, l'épargne nette atteint **8,001 M€** en 2018 contre 7,492 M€ en 2017 (+ 6,78 %).

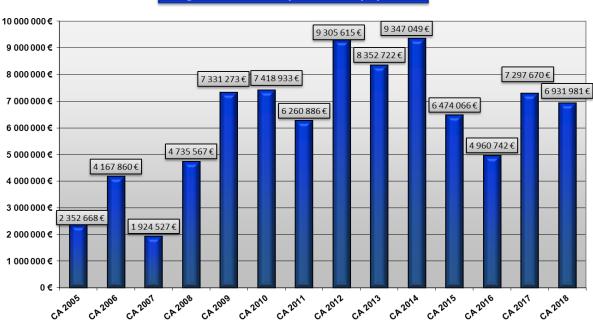


#### 4. Les dépenses et les recettes d'investissement

### a. Les dépenses d'équipement

<u>Les dépenses d'équipement</u> s'élèvent à **6 931 981 €** (7 297 670 € en 2017) et sont en légère baisse de – **5,01 %.** 

Néanmoins, avec ce montant de réalisations d'investissement, Colmar Agglomération reste dans la moyenne de ces dernières années qui est de l'ordre de 7 M€ par an.



## Budget Général : Dépenses d'équipement

#### Les principales dépenses d'équipement sont :

■ Programme d'eaux pluviales 2018 : 3 256 743 € réalisés, contre 1 382 123 € en 2017.

Depuis 2017, le programme d'investissement est constitué d'Autorisations de Programme – Crédits de Paiement arrêtés annuellement. Les opérations réalisées sont les suivantes :

- renouvellement des réseaux et mise en conformité des ouvrages : 523 248 € (notamment le secteur du Luxembourg, les rues Ravel, du Gaz et des Jonquilles à Colmar, rue des Boulangers à Herrlisheim, rues des Mésanges, de la Liberté et des Lilas à Sundhoffen, rue Charles Grad à Turckheim, rue Principale à Porte du Ried...);
- extension des réseaux : 78 665 € (rue des Blés à Bischwihr, rues Billing et Schlesser à Colmar, route du vin et rue du Vignoble à Herrlisheim...);
- > renforcement des réseaux d'eaux pluviales à Wintzenheim : 2 454 893 € ;

- les fonds de concours versés aux communes pour leurs travaux d'investissement pour un montant total de 2 279 210 € en 2018 ont permis de financer les opérations suivantes :
  - ► les travaux de rénovation des archives municipales, la création du gymnase du Grillenbreit, l'équipement couvert du Stade de l'Europe ainsi que les travaux place du Saumon à Colmar pour un montant total de 1,3 M€;
  - > la mise en place d'une structure de jeux à Andolsheim pour 17 551 €;
  - l'aménagement de la Zone d'Activité Communale « Waldstucke » à Bischwihr pour 18 908 €;
  - les travaux d'aménagement des trottoirs au niveau de la route du Vin à Herrlisheim pour 86 707 €;
  - les travaux de mise en accessibilité de la mairie d'Ingersheim pour 131 616 €;
  - ► les travaux d'enfouissement des réseaux secs pour la Commune de Porte-du-Ried pour 58 910 €;
  - la mise en accessibilité et la restructuration de trois bâtiments à Walbach pour
     89 306 €;
  - la réhabilitation et l'extension de la mairie ainsi que la création d'une maison d'assistants maternels à Wettolsheim pour 109 557 €;
  - les travaux de construction d'un pôle sportif d'art martiaux à Wintzenheim pour 466 655 €.
- Les autres fonds concours de CA qui ont été versés sont les suivants :
  - aides versées aux particuliers réalisant des travaux d'économie d'énergie
     (chaudière à condensation, travaux d'isolation...): 193 817 €;
  - aides à l'investissement matériel versées aux entreprises pour 25 900 €;
  - aides à l'aménagement intérieur des locaux professionnels pour 51 844 €;
  - Co-financement pour la création d'un pôle de formation du bilinguisme à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education pour 200 000 €;
  - participation au financement d'un module de développement durable au Burkina Faso pour 13 200 €;
  - Co-financement des travaux de maintien et de confortement de l'aérodrome de Colmar-Houssen pour 96 000 €;
  - Subvention d'investissement pour le Syndicat Mixte Ouvert du Port Rhénan pour 40 125 €.
- Pour mémoire, rappelons qu'en séance du 21 mars 2019, le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'un fonds de concours exceptionnel de **2,920 M€**, qui s'ajoute aux **9,758 M€** déjà votés pour la période 2014/2019.

- des travaux d'aménagement sur la base nautique de Colmar Houssen pour 70 825 €;
- l'achèvement des travaux de rénovation du bâtiment administratif pour 202 121 €;
- l'acquisition de matériels informatiques, de vidéo-projection et de logiciels divers pour 106 909 €.

## b. Les recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **820 148 €** (hors affectation de résultat en réserve), avec en particulier :

- les subventions reçues par :
  - ➤ la Région Grand Est à hauteur de 81 062 € pour le financement de l'étude de préfaisabilité du barreau sud de Colmar;
  - ➤ Le Conseil Départemental du Haut Rhin à hauteur de **26 610 €** pour le financement de la piste cyclable entre Sundhoffen et Horbourg-Wihr;
  - L'Agence de l'Eau Rhin Meuse à hauteur de 17 897 € au titre des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales de Wintzenheim;
- le FCTVA au titre des investissements réalisés entre janvier 2017 et mars 2018 pour 528 902 €;
- le fonds départemental d'aide à l'industrialisation (FDAI) rembourse les avances effectuées par son intermédiaire pour ALSABAIL à hauteur de **134 870 €.**

#### II. LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

### 1. Affectation du résultat 2018

Le résultat d'exploitation du budget de l'eau en 2018 s'élève à **1 637 894,27 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **2 352 217,22 €** (cf. tableau page 8), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- → 1 441 814,64 € pour le financement de la section d'investissement ;
- 457 073,00 € de besoin de financement des restes à réaliser ;
- → 453 329,58 € restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

## 2. Les dépenses réelles d'exploitation (+ 1,67 %)

Elles s'élèvent à **7 761 928 €** et affichent une hausse de **+ 1,67 %** (+ 127 K€) par rapport à 2017. Cette hausse est notamment due à la redevance à l'Agence de l'Eau pour la modernisation des réseaux de collecte qui augmente de **68 K€**.

Budget annexe Eau	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
DEPENSES D'EXPLOITATION	7 535 081	7 684 628	7 629 412	7 496 367	7 634 625	7 761 928	1,67%
chapitre 012 : charges de personnel	84 481	78 499	85 358	117 936	115 992	146 905	26,65%
Compte 60 : Achats et variation de stock	53 000	60 300	134 797	127 859	170 592	154 469	-9,45%
Compte 61 : sous traitance générale	3 288 127	3 422 500	3 417 078	3 452 761	3 448 694	3 514 918	1,92%
Compte 61 : services extérieurs et études	1 250	11 046	272	3 275	279	272	-2,54%
Compte 62 : autres services extérieurs	6 132	32 612	8 200	10 427	21 564	17 362	-19,49%
Compte 63: taxe foncière	8 703	998	1 581	1 203	1 230	1 038	-15,65%
Compte 6371 : redevance de prélèvement	377 645	410 000	398 543	396 380	368 718	424 000	14,99%
Compte 66 : Intérêts et frais financiers	50 178	46 754	39 715	42 175	36 998	32 293	-12,72%
Compte 67 et 65 : autres charges de gestion	24 035	133 700	8 968	51 445	20 288	24 874	22,60%
Compte 701249: Redevance Pollution d'origine Domestique	2 179 127	2 073 215	2 114 000	1 885 566	2 086 764	2 014 057	-3,48%
Compte 706129 : Redevance Modernisation des réseaux de collecte	1 462 403	1 415 004	1 420 900	1 387 018	1 363 504	1 431 741	5,00%
Reprise déficit de fonctionnement CCPRB (C. 678)				20 321			

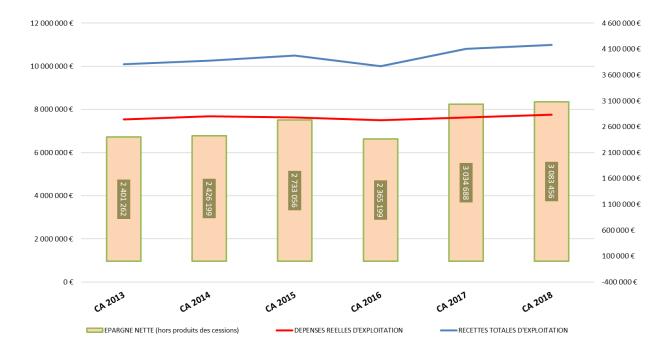
## 3. Les recettes réelles d'exploitation (+ 1,63 %)

D'un montant de **10 967 937 €**, elles augmentent de **+ 1,63 %** du fait notamment des produits issus des ventes d'eau en ce qui concerne la part variable, qui augmentent de **+ 2,52 %** (+ 151 K€), et de la hausse corrélative de la redevance reversée à l'Agence de l'Eau pour la modernisation des réseaux de collecte.

Budget annexe Eau	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	10 065 909	9 896 154	10 468 067	9 983 767	10 791 605	10 967 937	1,63%
Comptes 70111: produits des ventes d'eau - PART VARIABLE	5 353 136	5 124 271	5 548 646	5 496 717	5 992 293	6 143 156	2,52%
Comptes 701241: Reversement redevance pollution domestique	2 143 382	2 076 634	2 147 035	1 846 145	2 035 404	2 015 829	-0,96%
Comptes 704 : Travaux	322 092	454 382	326 874	504 098	484 847	373 275	-23,01%
Comptes 706121: Revers. Redevance modernisation reseaux collecte	1 433 580	1 417 417	1 575 719	1 236 738	1 310 315	1 432 934	9,36%
Comptes 7064: location de compteurs - PART FIXE	696 782	691 172	750 500	760 293	829 594	827 677	-0,23%
Comptes 7068: autres prestations de services	75 193	77 024	61 216	65 900	82 543	87 129	5,56%
Comptes 7088: autres produits+7084+764	41 745	55 254	58 076	73 877	56 610	87 937	55,34%
			•		•		
Produits exceptionnels	29 718	364 980	25 436	30 048	27 820	27 587	-0,84%
compte 748 : subvention d'exploitation	12 974	13 245	13 561	17 748	17 707	17 294	-2,33%
compte 77 : produits exceptionnels+768+75+6419+76	16 744	351 735	11 875	12 300	10 113	10 293	1,78%
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	10 095 627	10 261 134	10 493 503	10 013 814	10 819 425	10 995 524	1,63%

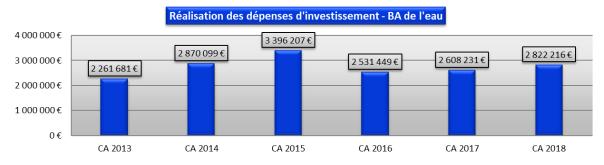
## 4. L'évolution de l'épargne

L'autofinancement brut dégagé par la section d'exploitation de ce budget augmente et s'élève à **3,234 M**€ (3,185 M€ en 2017) ce qui laisse, compte-tenu d'un remboursement de la dette en capital de 150 K€, un autofinancement net de **3,084 M€**, contre 3,035 M€ en 2017.



## 5. Les dépenses réelles d'investissement (+ 8,20 %)

Le programme d'investissement 2018 s'élève à **2 822 216** € soit une hausse de **+ 8,20** %. Un volume d'investissement qui s'inscrit dans la moyenne des réalisations de ces dernières années.



Depuis 2017, le programme d'investissement est constitué d'Autorisations de Programme – Crédits de Paiement arrêtés annuellement.

Les principales opérations réalisées sont les suivantes :

- ➤ Renouvellement des réseaux et mise en conformité des ouvrages : 2 138 755 € (secteur Luxembourg, rues Messimy, Lebert, des Jonquilles, Weibelambach, des Cloches à Colmar, secteur Joffre et rue du Bouleau à Wintzenheim, place de la Mairie et rue de la Promenade à Ingersheim, rue de l'Huilerie à Turckheim, rue du Château à Horbourg-Wihr ...);
- Extension des réseaux : 37 476 € (rue Sainte-Odile à Wintzenheim et route du Vin à Wettolsheim);
- ➤ Travaux de branchement au réseau : 309 626 €.

S'ajoute à ces dépenses d'équipement, le remboursement des annuités d'emprunt pour **150 141 €.** 

#### 6. Les recettes réelles d'investissement

D'un montant total de **58 526** € pour 2018 (hors affectation de résultat en réserve), elles sont constituées d'une subvention perçue par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et d'une participation du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill dans le cadre de l'installation de trois débitmètres à Sainte-Croix-en-Plaine.

#### III. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

#### 1. Affectation du résultat 2018

Le budget de l'assainissement présente un résultat d'exploitation 2018 de **2 616 708,84 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **3 631 033 €** (cf. tableau page 8), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- → + 1 460 198,69 € de ressources de financement de la section d'investissement qui viennent augmenter l'excédent de clôture (5 091 231,69 €);
- → 3 866 708,00 € de besoin de financement des restes à réaliser ;
- **1 224 523,69** € restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

#### 2. Les dépenses réelles d'exploitation (+ 4,07 %)

Elles s'élèvent à **6 076 215 €** et affichent une hausse de **+ 4,07** % (+ 237 K€) par rapport à 2017. Cette hausse est principalement due à la hausse de la rémunération forfaitaire du fait de l'actualisation des prix (+ 11,31 %).

Budget annexe Assainissement	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
DEPENSES D'EXPLOITATION	5 447 425	5 663 769	5 586 307	5 811 316	5 838 853	6 076 215	4,07%
chapitre 012 : charges de personnel	41 320	38 326	41 641	57 303	74 736	90 497	21,09%
Compte 60 : Achats et variation de stock	2 163	1 810	13 576	14 195	14 772	15 025	1,71%
Compte 61 : sous traitance générale	2 101 300	2 282 940	2 237 396	2 274 574	2 235 581	2 479 851	10,93%
Compte 61 : services extérieurs et études	43 968	27 042	5 446	3 689	9 250	-488	-105,28%
Compte 62 : autres services extérieurs	116 185	109 240	120 612	133 186	3 344 455	3 391 843	1,42%
Compte 67 et 65 : contribution au SITEUCE et autres charges	3 069 229	3 141 687	3 110 978	3 227 769	74 496	20 369	-72,66%
Compte 63 : taxe foncière							
Compte 63: autres taxes	8 762	7 282	9 106	6 586			
Compte 66 : Intérêts etfrais financiers compte	64 497	55 442	47 553	94 014	85 564	79 117	-7,53%

La contribution au SITEUCE qui s'élève à 3 176 327 € est en hausse de + 1,27 %.

Pour mémoire, elle a fait l'objet en 2017 d'un changement d'imputation comptable du compte 658 vers le compte 6281, ce qui explique les écarts relevés dans le tableau ci-dessus entre les chapitres 62 et les autres charges.

## 3. Les recettes réelles d'exploitation (+ 16,77 %)

Hors contribution du budget principal et produits exceptionnels, on peut constater une hausse des recettes d'exploitation (+ 13,47 %) du fait notamment de l'évolution des tarifs de l'assainissement et des volumes vendus.

La hausse globale des recettes réelles d'exploitation s'explique également par l'augmentation de **425 500** € de la contribution pour eaux pluviales du budget principal.

Budget annexe Assainissement	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	5 780 879	5 953 258	6 265 100	7 473 008	7 477 898	8 485 272	13,47%
Compte <b>704</b> : Travaux	258 868	456 912	249 426	553 768	374 349	410 966	9,78%
Comptes 70611: redevance d'assainissement	5 497 197	5 422 074	550 582	272 118	240 433	241 024	0,25%
Comptes 70611: PART FIXE			457 360	517 948	587 168	673 675	14,73%
Comptes 70611: PART VARIABLE			4 563 242	5 380 642	5 450 000	6 413 454	17,68%
Comptes 70613: Abonnement Assainissement	2 547	63 863	437 916	503 040	769 185	688 855	-10,44%
Comptes 7062: Redevances assainissement non collectif	18 911	3 805	2 225	6 410	6 755	1 475	-78,16%
Comptes 7068 : autres prestations de services	3 355	6 604	4 350	11 300	50 008	55 822	11,63%
Reprise excédent de fonctionnement CCPRB (C. 778)				227 782			
Produits exceptionnels	2 846 982	2 769 476	2 414 266	2 078 534	1 047 753	1 470 339	40,33%
compte 748 : subvention d'exploitation+75+76+741	104 528	97 735	80 399	101 248	33 863	33 652	-0,62%
Compte 747 : Contributions eaux pluviales	2 633 000	2 333 000	2 333 000	1 974 000	1 000 000	1 425 500	42,55%
compte 77 : produits exceptionnels+791	109 453	338 741	867	3 286	13 890	11 188	-19,45%
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	8 627 860	8 722 734	8 679 366	9 551 542	8 525 651	9 955 611	16,77%

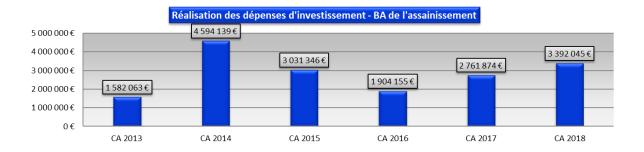
## 4. L'évolution de l'épargne

De ce fait, l'épargne brute augmente sensiblement et atteint un niveau élevé : **3,879 M**€. L'épargne nette s'élève à **3,589 M**€ contre 2,393 M€ en 2017, compte tenu d'un remboursement de la dette en capital de **290 324** €.



## 5. Les dépenses réelles d'investissement (+ 22,82 %)

Le budget d'assainissement, sans recours à l'emprunt, permet le financement de **3,392 M€** de travaux (hors affectation de résultat en réserve) contre **2,762 M€** en 2017; un volume d'investissement qui s'inscrit dans la moyenne haute des réalisations de ces dernières années.



Depuis 2017, le programme d'investissement est constitué d'autorisations de programme – crédits de paiement arrêtés annuellement, qui ont notamment permis de financer les opérations suivantes :

- Renouvellement des réseaux et mise en conformité des ouvrages : 1 107 410 € (rues Edouard Richard, du Ladhof, Lebert, des Jonquilles, Henry Whilelm, de Reims à Colmar, rue du Château à Horbourg-Wihr, rue de la Promenade et place de la Mairie à Ingersheim, rue des Boulangers à Herrlisheim...);
- Renforcement des réseaux d'assainissement à Wintzenheim : 1 056 486 €;
- ➤ Travaux de branchements au réseau : 317 554 €.

S'ajoute à ces dépenses d'équipement, le remboursement des annuités d'emprunt pour 293 324 €.

#### 6. Les recettes réelles d'investissement

D'un montant de **23 350** € pour 2018 (hors affectation de résultat en réserve), elles sont constituées d'une subvention perçue de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse au titre de l'élimination des eaux claires parasites à Wintzenheim.

Pour mémoire, la Participation Financière de raccordement à l'Assainissement Collectif (PFAC), anciennement taxe de raccordement à l'égout (tous les permis de construire établis après le 1<sup>er</sup> juillet 2012), est imputée en section d'exploitation.

#### IV. LE BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS

#### 1. Affectation du résultat 2018

Le résultat de fonctionnement 2018 est de **864 653,01 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **8 915 866,56 €** (cf. tableau page 8), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- → + 577 056,02 € de ressources de financement de la section d'investissement qui viennent augmenter l'excédent global de clôture (9 492 922,58 €);
- → 2 266 708,00 € de besoin de financement des restes à réaliser ;
- → 5 642 814,58 € restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve », compte tenu qu'une reprise anticipée sur le résultat antérieur de 1 583 400 € a déjà été affectée au BP 2019.

Cet excédent doit permettre à Colmar Agglomération de poursuivre la réalisation du programme d'équipements d'ici 2020 avec notamment la construction de la nouvelle déchetterie Europe, l'acquisition et l'enfouissement des conteneurs de tri sélectif, la mise en œuvre de la nouvelle collecte des bio-déchets, la réalisation d'un quai de transfert à la déchetterie du Ladhof et la restructuration des locaux du personnel de ce service.

## 2. Les dépenses réelles d'exploitation (+ 0,10 %)

Ces dépenses sont quasiment stables par rapport à 2018 (+ 10 711 €).

Le poste budgétaire « achats et variation de stocks » diminue de – **5,23** %, il regroupe l'ensemble des achats de fluides, d'énergie et de fournitures diverses.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à **113 986 €.** Elles regroupent principalement les subventions versées aux associations dans le cadre du programme « ECOLOTRI » pour **68 697 €** (64 053 € en 2017) ainsi que des annulations de titres pour **44 798 €**.

Budget Gestion des déchets	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
DEPENSES D'EXPLOITATION	9 316 164	9 290 883	9 533 496	10 183 565	10 297 628	10 308 339	0,10%
Chapitre 012 : charges de personnel	2 592 571	2 713 782	2 866 261	2 886 215	2 861 667	2 852 003	-0,34%
Compte 60 : Achats et variation de stock	618 676	803 945	710 531	658 638	760 294	720 564	-5,23%
Compte 61 : sous traitance générale	4 026 492	3 801 338	3 971 098	4 308 483	4 244 921	4 246 636	0,04%
Compte 61 : services extérieurs et études	1 672 279	1 693 119	1 687 796	2 025 907	2 049 575	2 130 554	3,95%
Compte 62 : autres services extérieurs	385 699	263 542	282 858	248 137	299 629	230 546	-23,06%
Compte 67 et 65 : charges exceptionnelles et imprévues	13 133	5 912	6 284	47 360	75 957	120 893	59,16%
Compte 63 : impôts et autres taxes	7 314	9 245	8 667	8 824	5 585	7 143	27,90%

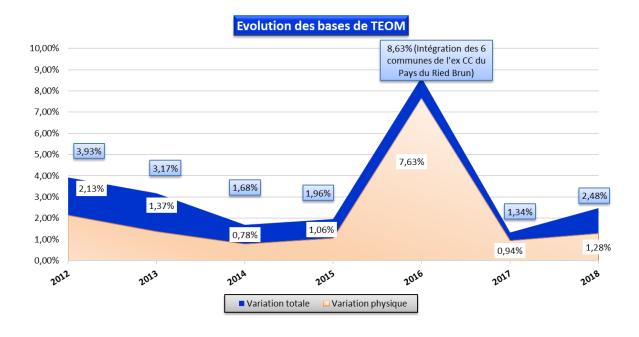
## 3. Les recettes réelles d'exploitation (+ 4,73 %)

Cette augmentation (+ 553 241 €) provient principalement de deux postes :

- ▶ le produit fiscal 2018 de la TEOM (hors rôles supplémentaires) augmente de 2,48 %, compte tenu de la revalorisation forfaitaire légale de 1,20 % appliquée en 2018 ; les bases physiques nettes ont ainsi progressé de 1,28 % se traduisant par un produit supplémentaire de + 230 200 € ;
- Les subventions d'exploitation sont en hausse de + 22,04 % parmi lesquelles :
  - CITEO au titre du soutien dans le cadre action et performance pour 1 276 680 €;
  - l'ADEME au titre de la mise en œuvre de la collecte sélective pour 143 056 €;
  - ECO MOBILIER au titre de la collecte de déchets d'ameublement pour 288 788 €.

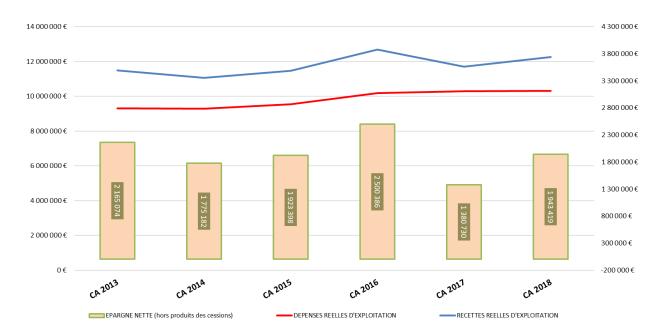
Budget Gestion des déchets	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	9 571 109	9 742 860	9 958 196	10 606 506	9 945 489	10 130 434	1,86%
Comptes 7030 : vente de produits dont verre + 704	79 979	91 184	89 222	100 561	103 966	99 991	-3,82%
Comptes 7031 : vente de papiers	222 910	234 338	247 751	260 427	249 093	259 917	4,35%
Comptes 7060 : TEOM	8 886 856	9 037 237	9 206 151	9 999 985	9 296 226	9 551 221	2,74%
Comptes 7061: redevance location poubelles	14 542	14 778	13 832	13 032	12 530	12 890	2,88%
Comptes 706 et 7062 : participations, produits divers, déchette	179 972	168 720	201 888	226 331	277 703	192 467	-30,69%
Comptes 708 et 707 : autres produits	186 850	196 604	199 353	6 170	5 970	13 947	133,62%
Produits exceptionnels	1 910 129	1 323 205	1 498 697	2 077 445	1 753 029	2 121 325	21,01%
compte 748 : subvention d'exploitation+74711	1 468 786	1 220 956	1 398 856	1 959 351	1 666 217	2 033 523	22,04%
compte 77 : produits exceptionnels+75+6419+6459	441 344	102 249	99 842	118 094	66 652	87 801	31,73%
Compte 775 : produits des cessions d'immobilisations					20 160		-100,00%
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	11 481 238	11 066 064	11 456 894	12 683 951	11 698 518	12 251 758	4,73%

Le taux de la TEOM de 7,30 % figure parmi les plus faibles de France (le taux moyen national constaté en 2017 pour les communautés d'agglomération est de 9,84 % - Source : DGFiP, REI ; calculs DGCL).



## 4. L'évolution de l'épargne

Compte tenu de ce qui vient d'être présenté, l'épargne nette (égale à l'épargne brute en l'absence de remboursement d'emprunt), est en forte hausse en 2018 et s'élève à **1 943 419 €** contre 1 380 730 € en 2017.



## 5. Les dépenses réelles d'investissement (+ 48,07 %)

Le programme d'équipement s'élève à 2 321 831 €, en hausse par rapport à 2017 (+ 754 K€).

Les dépenses d'investissement de 2018 concernent en premier lieu le crédit de paiement relatif à la déchetterie Europe pour un total de 1 137 347 € dont **1 109 919** € de travaux.

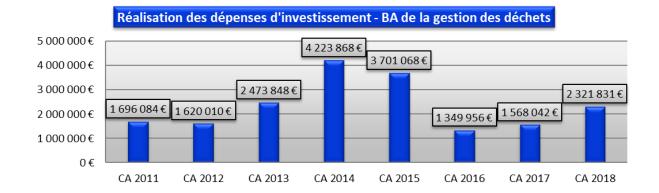
Les études et travaux relatifs aux travaux d'aménagement et d'équipement des autres déchetteries de Colmar Agglomération se répartissent ainsi :

Déchetterie du Ladhof : 8 562 € ;

Déchetterie de Horbourg-Wihr : 7 883 €

Déchetterie de Muntzenheim : 3 855 €.

Pour les autres investissements, il y a lieu de citer : le programme d'enfouissement des conteneurs de collecte sélective (travaux d'enfouissement et acquisition des conteneurs) pour 723 305 €, l'acquisition de poubelles de collecte des déchets ménagers pour 65 246 € et l'acquisition d'un camion benne pour 275 513 €.



#### 6. Les recettes réelles d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à **661 385 €** (hors affectation de résultat en réserve).

Elles correspondent à l'encaissement du FCTVA au titre des investissements réalisés entre janvier 2017 et mars 2018 pour **245 143** € et à des subventions de l'ADEME pour la modernisation des déchetteries communautaires ainsi que pour la mise en œuvre de la collecte sélective des bio déchets pour un montant total de **416 242** €.

Le solde du financement du programme d'investissement est assuré uniquement par l'autofinancement dégagé par les excédents antérieurs cumulés.

#### V. LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

#### 1. Affectation du résultat 2018

Le résultat de fonctionnement 2018 est de **315 334,55 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **2 260 073,55 €** (cf. tableau page 8), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- → + 528 153,13 € de ressources de financement de la section d'investissement qui viennent augmenter l'excédent de clôture (2 788 226,68 €) ;
- → 1 410 720,00 € de besoin de financement des restes à réaliser ;
- → 1 377 506,68 € restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

## 2. Les dépenses réelles d'exploitation (+ 0,01 %)

Ces dépenses sont quasiment identiques à 2018 (+ 737 €).

Néanmoins, deux variations importantes sont à souligner :

la hausse du poste 61 « sous-traitance générale » en raison de l'actualisation de la redevance versée à la STUCE dans le cadre de la DSP (+ 118 K€);

la baisse des charges de personnel de 86 K€, du fait du départ en retraite de 2 agents de Colmar Agglomération qui avaient été mis à disposition de la STUCE.

Budget annexe Transports urbains	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
DEPENSES D'EXPLOITATION	5 733 619	6 146 897	6 211 466	6 637 435	6 694 705	6 695 442	0,01%
Chapitre 012 : charges de personnel	35 104	36 067	157 299	267 104	218 717	132 838	-39,26%
Compte 60 : Achats et variation de stock	238						
Compte 61 : sous traitance générale	5 599 560	5 987 573	5 929 071	6 272 298	6 286 874	6 404 515	1,87%
Compte 61 : services extérieurs et études						1 547	
Compte 62 : autres services extérieurs	24 879	19 811	15 385	18 019	26 738	17 219	-35,60%
Compte 65, 67, 73: charges exceptionnelles	177	138	117	12 408	20 838	81 343	290,37%
Compte 67: subvention exceptionnelle		11 909	24 473				
Compte 73: restitution de taxe VT	73 662	91 398	85 121	67 457	141 538	57 979	-59,04%
Compte 63 : charges de gestion				149			

## 3. Les recettes réelles d'exploitation (- 3,52 %)

Budget annexe Transports urbains	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2018/2017
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	5 587 577	6 630 866	7 255 415	7 467 926	7 853 330	7 620 076	-2,97%
Comptes 7061: transports de voyageurs	-96 097						
Comptes 7068: services accessoires	45 000	64 132	36 266	41 582	-9 278	47 548	-612,48%
Comptes 734: versement transport	5 603 938	6 489 446	6 764 428	6 842 088	7 276 721	7 142 788	-1,84%
Comptes 708: autres produits+75+77+703+6419	34 736	77 289	454 721	584 256	585 887	429 740	-26,65%
Produits exceptionnels	282 267	366 023	319 466	362 484	352 582	297 242	-15,70%
compte 7471 : DGD	172 582	172 582	172 582	172 582	172 582	172 582	0,00%
compte 7472 : subvention Région Grand Est					113 763	124 660	9,58%
compte 7473 : subvention d'exploitation Dépt	109 685	193 442	146 884	189 902	66 237		-100,00%
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	5 869 844	6 996 890	7 574 881	7 830 410	8 205 912	7 917 318	-3,52%

Les recettes globales diminuent ainsi de **288 594 €** (- 1,84 %) du fait notamment de la baisse des produits du Versement Transport. Pour mémoire, le produit 2017 avait été fortement impacté par la compensation de l'Etat au titre de 2016 pour le changement de seuil d'assujettissement des entreprises, ce dernier passant de 9 à 11 salariés.

Depuis 2018, la compensation est constatée distinctement du produit de VT (article budgétaire 753) et s'élève à **87 846 €**. De ce fait, le produit global lié au Versement Transport atteint **7,231 M€**.

### 4. L'évolution de l'épargne

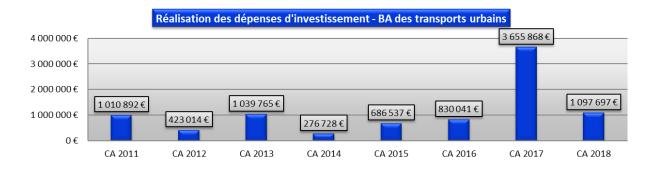
Compte tenu du fait que les recettes subissent un léger recul, l'épargne nette, égale par ailleurs à l'épargne brute, diminue à hauteur de 1,222 M€ contre 1,511 M€ en 2017.



#### 5. Les dépenses réelles d'investissement (- 69,97 %)

Après un programme d'investissement 2017 exceptionnel de 3,656 M€, l'année 2018 retrouve un volume d'investissement s'inscrivant dans la moyenne des réalisations de ces dernières années à hauteur de 1,098 M€.

Ce programme est principalement constitué par l'acquisition d'un autobus de démonstration pour 0,281 M€ ainsi que les travaux pour la mise en accessibilité des arrêts de bus pour 0,783 M€; par ailleurs une Citroën C3 a été acquise puis équipée en GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) pour un montant total de 15 267 €.



#### 6. Les recettes réelles d'investissement

Elles s'élèvent à 223 987 € (hors affectation de résultat en réserve), et correspondent principalement au remboursement de la TVA sur les investissements 2018.

Annexe rattachée au point n° 1 Compte Administratif 2018 Séance du Conseil Communautaire du 27 juin 2019

En outre, ce budget annexe enregistre les mouvements budgétaires liés au transfert du droit à déduction de TVA sur les investissements<sup>9</sup>. Ces mouvements sont constitués par une dépense et une recette d'investissement et n'ont donc pas d'incidence sur l'excédent de ce budget.

#### VI. LE BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS

Aucun mouvement n'a été réalisé en 2018 sur ce budget qui n'avait pas fait l'objet d'inscriptions budgétaires lors du vote du budget primitif 2018, sachant que les opérations qui se poursuivent (loyers restaurant, redevances d'occupation, taxes foncières) sont comptabilisées au sein du budget principal conformément à la disposition mentionnée au Titre 1 de l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux indiquant que « pour les services concédés, il n'y a pas lieu d'individualiser budgétairement les opérations qui ne retracent que les relations comptables avec le concessionnaire ».

Ce budget a été clôturé à la fin de l'exercice 2018 par une reprise des soldes au budget principal de la manière suivante :

- reprise du déficit d'investissement de 181 520,19 € au 001;
- reprise de l'excédent de fonctionnement de + 25,46 € au 002.

## **VII. LES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES**

#### 1. ZA des Erlen

La valeur du stock de terrains relative au Budget des ERLEN affiche au 31/12/2018 662 392,29 €. La balance d'ouverture 2018 est d'une valeur de : 881 380,55 €.

La variation est de : **218 988,26€**, ce qui correspond à la valeur de sortie des terrains vendus. Montant terrains vendus : **322 944 €**.

#### 2. ZA de Horbourg et Sainte-Croix-en-Plaine

La valeur du stock de terrains relative au Budget des ZAE affiche au 31/12/2018 **455 218,01 €.**La balance d'ouverture 2018 est d'une valeur de : **493 620,57 €**.

La variation est de : **38 402,56 €**, ce qui correspond à la valeur de sortie des terrains vendus.

Montant terrains vendus : **308 520,00 €**.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Article 2762 : Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.